



AgriCampus Laval

Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant

Titre pro AE

Animateur d'Équitation



Formation en
apprentissage



Jeunes en poursuite d'études



490 heures
de formation maximum



Accessible aux personnes en
situation de handicap avec
accompagnement personnalisé



De septembre à septembre
Inscriptions ouvertes
de novembre à début juillet



Titre de la
Fédération Française
d'Équitation - FFE

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est
d'amener l'apprenant à **maîtriser** :

- l'encadrement et la conduite des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres
- l'entretien de la cavalerie, du matériel et des installations

L'obtention de l'AE permet la validation des tests d'exigences préalables (TEP) du BP JEPS.

Organisation de la formation

La formation AE compte 490 heures de formation maximum et des périodes en entreprise avec une alternance de 2 jours de cours par semaine, le reste en entreprise.

Modalités pédagogiques

- Mises en situations professionnelles, apprentissages théoriques en salle, travaux pratiques, visites.

Positionnement dans la filière

Vie active

BP JEPS

titre pro AE
niveau 3

Chiffres clés

➔ À retrouver sur
notre site internet



Moyens pédagogiques

- Cheval mécanique, simulateur, plateaux techniques, salles de classes et de travail, matériels informatiques, Centre de Ressources (CdR)...
- Une équipe de formateurs et d'intervenants professionnels.

Débouchés

Animateur d'activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un diplômé de niveau 4 ou plus dans les activités équestres.

Programme de la formation

Bloc 1

Participer au fonctionnement, à l'entretien de la structure équestre.

Bloc 2

Animer et encadrer les activités équestres en sécurité.

Bloc 3

Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école, dans le respect de son bien-être.

Financements et tarifs

- Financement de la formation par l'OPCO de l'entreprise.
- Tarifs : 50 € pour les tests à cheval. Autres tarifs : variable suivant le régime (contacter l'accueil du CFPPA).

Évaluation - Validation

La forme des évaluations peut être orale ou pratique.

Il faut **acquérir les 3 blocs de compétences** pour l'obtention du diplôme.

Chaque capacité est **valable 5 ans**.

Validation possible par **bloc de compétences**.

Admissions - Pré-requis

- Être titulaire d'une **licence** fédérale compétition **division club**
- Posséder un **galop 6 équitation** minimum ou un **galop 5** pour de l'apprentissage
- Avoir obtenu une attestation relative au secourisme comme le **PSC1**, l'**AFPS** ou le **SST** (en cours de validité)
- L'admission est prononcée **en fonction des résultats** de la journée de positionnement (test de pratique à cheval, expression orale et écrite, connaissances professionnelles, entretien de motivation, présentation du projet professionnel)



Seule la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation permet le démarrage de la formation à condition que la structure d'apprentissage soit labellisée qualité par la FFE



Contactez l'accueil du CFPPA

☎ 02 43 68 24 97

✉ cfppa.laval@educagri.fr

🌐 <http://agricampus-laval.fr>

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

